



Changement de poste passage de l'internat à l'externat

Par **Milana10**, le **30/01/2016 à 22:49**

Bonjour,

Je suis éducatrice spécialisée je travail sous la convention 66.

J'ai été embauchée pour travailler sur l'internat. Je sais que dans quelques mois voir semaine on va me proposer un poste qui m'intéresse (ce n'est pas ma demande mais une proposition de mon patron) sur un poste de jour.

Vais je pouvoir rester sur la grille de coefficient internat qui est plus intéressante et sur laquelle j'ai été embauchée ?

Merci

Par **P.M.**, le **31/01/2016 à 01:29**

Bonjour,

Il faudrait de toute façon que vous acceptiez une baisse du coefficient mais je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel...

Par **Milana10**, le **31/01/2016 à 16:26**

Ils ne peuvent m'imposer ce changement ?

Par **P.M.**, le **31/01/2016 à 16:55**

Si je vous dis qu'il faudrait votre accord, c'est que je pense que ce changement ne peut pas vous être imposé...

De toute façon, un changement de poste et/ou de qualification implique normalement la signature d'un avenant...